

Le Conseil supérieur de la statistique formule son avis annuel

Le Conseil a examiné les réalisations et projets de la statistique officielle du point de vue de ses utilisateurs. Conformément à sa mission, il a formulé l'avis ci-dessous.

A. BILAN DE L'EXERCICE 2019

1. Le Conseil apprécie la réalisation exemplaire du projet pilote du recensement de la population avec cinq communes volontaires, en se félicitant d'un taux élevé de participation par questionnaire électronique [27%].
2. Il soutient l'avis du Conseil économique et social en faveur du développement de l'approche « Revenus » du PIB, et rappelle à cette occasion qu'un tel développement est tributaire de la fourniture au STATEC d'un accès aux données fiscales.
3. Il salue la réalisation de nombreuses publications marquantes sur des thèmes très variés s'inscrivant dans les domaines de compétences du STATEC : économique, social, environnemental.
4. Au-delà de la limite temporelle de l'exercice 2019, le Conseil constate avec satisfaction que le STATEC a traité des thèmes liés à la pandémie COVID-19. Il loue également les efforts déployés pour assurer le suivi de ses répercussions, et notamment l'assistance proposée à d'autres acteurs tels que le Ministère de la Santé.
5. nationale continuent et que le calendrier de ce projet soit tenu, afin de le faire aboutir en 2025.
3. Il approuve l'initiative Green STATEC autour des statistiques environnementales et exhorte en particulier l'institut à s'investir dans l'élaboration complète du tableau des 25 indicateurs climatiques.
4. Il encourage le STATEC à poursuivre les trois axes esquissés pour une démarche Big Data (mobilité, compteurs intelligents, trafic routier), et défend le principe de l'accès libre et gratuit aux données à plus-value statistique détenues par le privé.
5. Il invite le STATEC à tirer ses leçons de la crise engendrée par la pandémie, et note que la résilience s'impose de plus en plus comme un sujet d'actualité.
6. Il demande au STATEC de continuer ses efforts permanents en faveur de la démocratisation de l'accès aux données. Il souligne aussi l'importance du travail en direction des jeunes.
7. Le Conseil rappelle enfin la proposition du Ministre Franz Fayot lors du débat parlementaire sur le PIB Bien-être en février 2020, à savoir d'intégrer ses indicateurs dans les prévisions budgétaires.

B. PROGRAMME 2020-2022

1. Le Conseil affirme que les statistiques de la santé devraient entrer dans le cadre de la statistique officielle, et donc répondre à ses standards de qualité.
2. Il souhaite que les travaux commencés par le STATEC en vue de réorganiser la méthode d'appréhender la comptabilité

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Pauly | Tél 247-88-492